

Pensez-y bien: le Royaume-Uni verse un peu plus de 12 p. 100. Je comprends que les États-Unis acquittent la plus grande partie de la somme mais, à mon avis, c'est là l'un des scandales de l'Organisation des Nations Unies: que le Canada, avec une population d'environ 14 millions d'habitants, paye environ la moitié de ce que la Russie verse avec une population de 180 millions.

J'ai déjà mentionné la chose, et je sais que le gouvernement canadien s'en préoccupe. Lors des séances ultérieures des Nations Unies en matière de budget, j'espère que nous persévérons dans nos efforts en vue de faire proportionner davantage notre quote-part à celle de l'Union soviétique. Je crois que les Russes s'en tirent à bien bon marché avec leurs contributions à l'Organisation des Nations Unies. Si l'on tenait compte du temps qu'ils font perdre aux séances et des entraves qu'ils suscitent à l'activité de cet organisme, il leur faudrait en faire à peu près tous les frais.

M. MURRAY: Je constate que la Chine ne paie rien.

Le TÉMOIN: Le gouvernement nationaliste de la Chine est en défaut à l'égard de ses contributions envers plusieurs agences spécialisées. Quant à sa contribution aux Nations Unies, je ne sais trop où elle en est. Mais je devrais peut-être répondre aux observations de M. Graydon ou faire quelques commentaires.

M. Graydon s'en rend compte, le point de vue qu'il a exprimé est le même que celui du gouvernement et des délégations qui se sont succédé aux Nations Unies.

M. STICK: C'est son point de vue annuel.

M. COLDWELL: Son point de vue permanent.

Le TÉMOIN: Lorsque le sujet a été discuté au comité administratif et budgétaire des Nations Unies, ce comité a tenté sérieusement de faire reviser l'échelle des contributions. L'an dernier, en 1950, celle-ci a été modifiée pour la première fois depuis son établissement. Les modifications ont été très légères, mais orientées dans la bonne direction. Les États-Unis ont bénéficié du relèvement de la cotisation de l'Union soviétique et des pays satellites, parce que l'un des objectifs formulés par le comité administratif et budgétaire, c'est qu'aucun pays ne doit acquitter plus des deux tiers du budget total. La contribution des États-Unis en sera donc réduite d'autant.

M. ROBIN: Quel est maintenant le taux de la contribution canadienne ?

Le TÉMOIN: 3.3 p. 100.

M. FRASER: Celle des États-Unis est de 39 et quelque chose ?

Le TÉMOIN: Elle était de 39.89, et elle a été réduite à 38.92.

M. STICK: Sur quoi cette répartition est-elle basée ? Ce n'est pas sur le chiffre de la population ?

Le TÉMOIN: Elle est basée sur une formule très compliquée, qui se résume au pouvoir de payer de chaque pays. Les données statistiques qu'il a été possible d'obtenir jusqu'ici des diverses nations n'ont pas été considérées par les membres du comité administratif et budgétaire comme très satisfaisantes. Le pouvoir de payer est le premier critère. Mais il est sujet à modification, en vertu de certains principes dont l'un est le ravage causé par la guerre et la dislocation qui en résulte dans l'économie domestique. Naturellement, l'Union soviétique et les autres pays envahis ont prétendu avoir subi des dommages matériels considérables. On s'est fondé sur cette affirmation pour réduire leur cotisation en deçà de ce qu'elle aurait été si l'on s'était basé sur leur revenu national.

M. GRAYDON: Un pays qui est en mesure de maintenir 178 divisions armées devrait pouvoir payer plus de 6 et une fraction p. 100 des frais des Nations Unies. Pour ce qui est du revenu national, les Russes, je crois, apparaissent en bien mauvaise posture, comme il arrive dans bien d'autres cas où ils tâchent de faire réduire leur quote-part en affirmant que le revenu de la nation est insuffisant. Ce revenu suffit cependant à une foule d'autres choses. Voilà, je pense, l'un des facteurs